



RÈGLES PRATIQUES

AUTOUR DE LA VISITE PRÉVOL...

Septembre 2019

La visite pré-vol est un élément essentiel de votre sécurité et il ne faut surtout pas la négliger.

Voici 6 éléments que vous pourriez ne pas prendre en compte et qui font pourtant partie d'une visite pré-vol minutieuse...

Élément n°1 : Connaître l'aptitude technique au vol de votre avion.

- ✘ Dans le monde connecté dans lequel nous vivons, il peut paraître inconcevable de ne pas savoir, pour un pilote, s'il peut utiliser ou non un avion.
- ✘ Il arrive pourtant que les barrières de sécurité sautent ou que l'information sur la non-disponibilité d'un avion ne soit pas accessible,
- ✘ Autant il sera facile avec une boîte à clés de verrouiller l'utilisation d'un avion, autant il sera aussi facile, par manque de procédure connue de tous les pilotes, de passer au travers d'une anomalie ou d'une limite de potentiel.
- ✘ La connaissance en temps réel de l'aptitude au vol et les procédures, actives ou passives, pour faire cette vérification doivent être mises en œuvre en interne de l'aéroclub et connues de tous,
- ✘ Prévues dans le règlement PART-NCO, la liste minimale d'équipement (MEL), si elle est établie, doit être exploitée.

Élément n°2 : Bien vérifier l'aptitude administrative au vol de votre avion.

- ✘ Un des éléments de votre visite pré-vol consiste en une étude des documents de votre avion dont bien évidemment leur validité,
- ✘ CDN, CEN, CI, Licence de station d'aéronef, Carnet de route, Manuel de vol, validité de l'assurance, à vous de vérifier et de ne rien oublier,
- ✘ Attention, même si le devis de poids et le centrage ne figurent plus dans les documents obligatoires, le règlement PART-NCO vous demande de les établir avant le vol.

Élément n°3 : Quelle quantité de carburant reste-t-il à bord ?

- ✘ Les circonstances de votre vol (Distance à parcourir, nombre de passagers, limitation aérodrome, météo caniculaire etc...) peuvent vous demander une connaissance assez précise du carburant à emporter,
- ✘ Tout pilote doit être capable d'évaluer, dans un premier temps, le carburant restant dans les réservoirs de son avion, et ce, à partir de la lecture dans le carnet de route des temps de vol et des avitaillements effectués,
- ✘ La visite pré-vol permet alors de confirmer cette évaluation, et, en ayant conscience de la situation, vous permet de prendre la bonne décision quant à la quantité de carburant pour votre vol. Il faut que les jauges indiquent une valeur en adéquation avec les évaluations faites par le pilote.

Élément n°4 : Bien inspecter les trains d'atterrissage

- ✘ Un coup d'œil lointain sur les pneus ne vous permettra pas d'en vérifier l'état et de suspecter un pneu sous-gonflé ou endommagé,
- ✘ Les amortisseurs doivent aussi faire l'objet d'un examen attentif,
- ✘ Ne pas oublier les freins avec une éventuelle fuite de liquide hydraulique que vous pourriez déceler. (attention, le liquide hydraulique est dangereux en cas de projection vers les yeux)

Élément n°5 : Examiner le dessous du fuselage

- ✘ L'inspection du dessous du fuselage peut permettre de déceler divers indices,
- ✘ C'est l'endroit où une fuite d'huile va être matérialisée par des trainées, fuite due, par exemple, à un trop plein d'huile ou fuite anormale,
- ✘ Comme les carénages de roues si votre avion en est équipé, le dessous de votre avion subit les effets des projections de gravillons et autres projectiles avec le souffle de l'hélice,
- ✘ Certaines antennes de votre avionique sont situées en partie basse du fuselage, examiner leur état est impératif.

Élément n°6 : Bien inspecter vos éléments essentiels au vol : hélice, prises statique et pitot...

- ✘ Prenez le temps de bien examiner l'hélice de votre avion ainsi que les prises statique et pitot,
- ✘ Une bonne inspection visuelle vous permettra de déceler d'éventuels impacts sur l'hélice dont la forme et la dimension peuvent interdire le vol.
- ✘ Une bonne inspection visuelle vous permettra de déceler une prise de pression bouchée par des insectes ou des impuretés.

En conclusion ?

- ✔ Une bonne visite pré-vol ne consiste pas à faire un rapide tour de votre avion,
- ✔ Elle est l'aboutissement de la prise en compte d'éléments de sécurité qui vous amèneront à prendre la décision d'entreprendre ou non votre vol,
- ✔ Attention à ne pas avoir votre jugement perturbé par des éléments extérieurs tels que vos passagers ou d'autres membres du club,
- ✔ Au retour de votre vol, faites-vous un dernier tour de l'avion à la faveur du nettoyage de celui-ci ? L'intérieur de votre avion est-il rangé ?
- ✔ N'oubliez pas de consulter votre instructeur si vous avez le moindre doute ou si vous souhaitez des explications détaillées sur la visite pré-vol.

Bons vols !

La Commission Formation FFA